



LES ANNALES DU MONT St-MICHEL

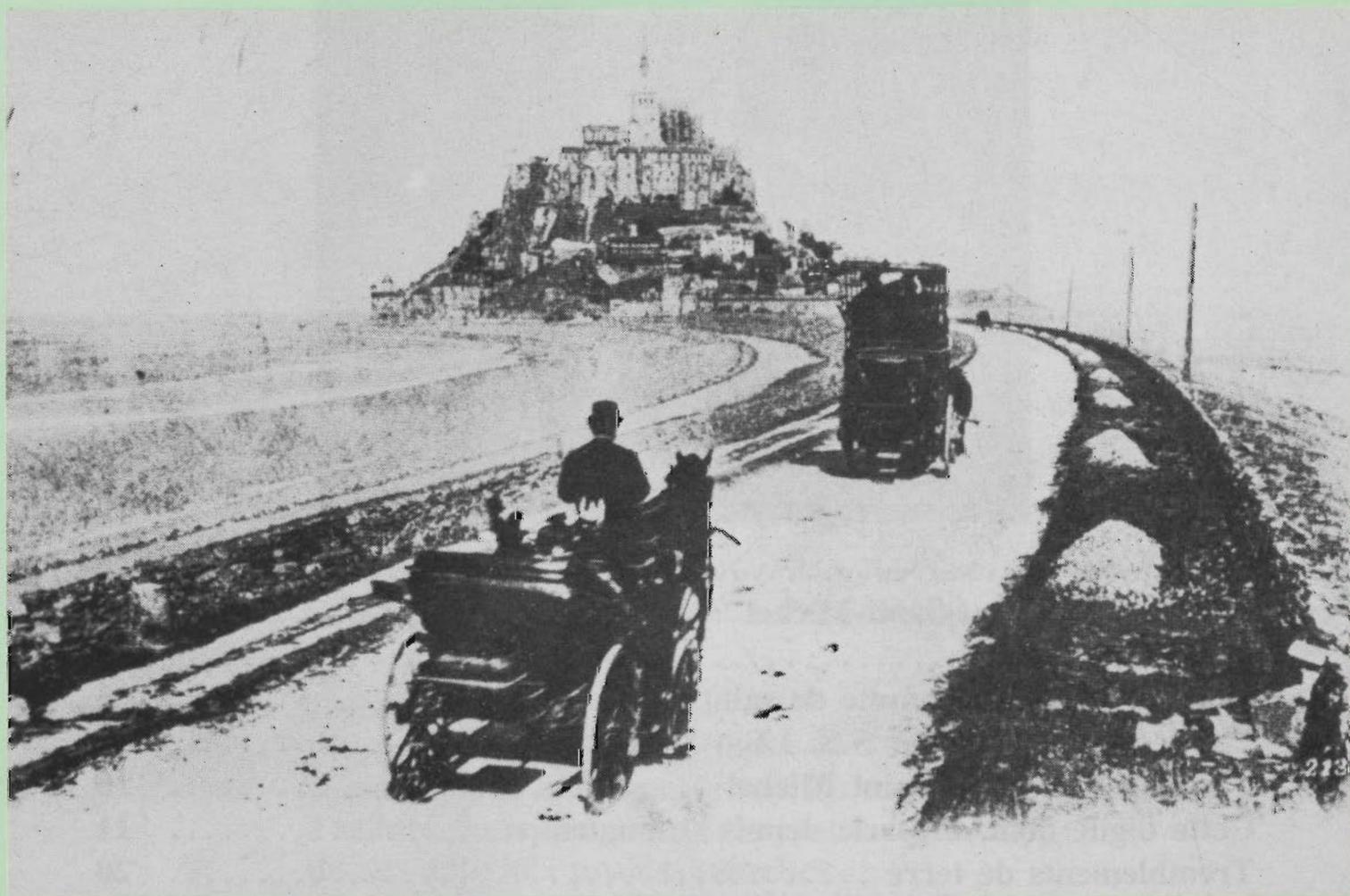
121^e Année - N° 1



Janvier-Février-Mars 1995

**BULLETIN DU PÈLERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRÉRIE**

La digue à l'origine



DR

*Entourée de parkings,
Laide, elle est notre blessure
Pratique, elle fait notre bonheur*

Abonnements - Réabonnements

Depuis le début de l'année, le renouvellement s'effectue avec la bonne volonté habituelle.

Il reste encore cependant beaucoup de réabonnements qui ne nous sont pas parvenus.

Aussi un appel pressant est-il adressé à tous ceux et celles qui peuvent s'acquitter de leur abonnement.

Chaque année, nous déplorons un déficit.

Ainsi, en 1992, coût 72 085 F - recettes 57 500 F
en 1993, coût 69 353 F - recettes 57 300 F.

Saint Joseph	1
Une fête au Mont-Saint-Michel	2
Le mot du recteur	3
Homélie pour la solennité de saint Michel	5
Privilèges accordés par S.S. Léon XIII	8
L'archiconfrérie de saint Michel	10
Cette digue dont on parle depuis si longtemps	11
Tremblements de terre	20
Liste des enfants consacrés	21
Unissons-nous dans la prière pour les défunts	21
Renseignements 1995	23
Cassette vidéo	24

Saint Joseph

Solennité du 19 mars reportée au lundi 20
Saint Joseph, artisan, fête le 1^{er} mai.



*Ce saint Joseph acheté par Mère Victorine Ledieu,
fondatrice au Mont des sœurs de Jésus Rédempteur.*

Joseph est l'artisan rural
d'un petit village de Galilée
Il est pour le chrétien, le modèle
à suivre dans l'accomplissement
de ses activités professionnelles
parce qu'il a travaillé dans l'intimité de Jésus.

Le travail est joie et souffrance.
Il est service de la communauté
et approche de Dieu.
Voilà ce qu'on apprend à l'école de Nazareth.

Une fête au Mont-Saint-Michel

Suite d'élections
(mai 1904)

PIÈCE A DIRE

C'était le quinze mai, et c'était un dimanche !
Le soleil souriait aux plages de la Manche,
Et le Mont-Saint-Michel, aux vieux murs triomphants,
Semblait tout rajeuni, en voyant ses enfants
Se réjouir, faisant les apprêts d'une fête.

Les Montois étaient gais et s'étaient mis en tête
De courir en bateaux, pour fêter un succès,
Comme au temps où jadis ils battaient les Anglais.

Quel succès ? Est-ce encore quelque bataille épique ?
Non, c'est tout simplement un succès politique !

L'étranger n'est plus là, menaçant les remparts,
Mais ce sont des intrus, les agents des Beaux-Arts,
Nouveau-venus hautains, dont la morgue importune
Prétend tout régenter : château, remparts, commune.

Ils s'étaient avisés, ces malins de Paris,
De vouloir acheter, en y mettant le prix,
Les voix des électeurs. Puis, ils croyaient facile
D'installer un conseil municipal docile
Aux ordres, aux désirs, de ces puissants seigneurs.

Les Montois leur ont dit... de s'adresser ailleurs !
La commune du Mont n'est pas un fief à vendre.

Les deux scrutins récents à tous l'ont fait comprendre,
Et le Mont est sauvé par ses vrais habitants.

Voilà pourquoi tous les Montois sont si contents.

Le mot du recteur

De plus en plus nos évêques confient à chaque curé un territoire qui ne finit plus de s'étendre.

Les nouveaux prêtres sont rares. Les célébrations dominicales peu suivies. On entre toujours dans les églises mais en dehors des offices et pour visiter le lieu.

La déchristianisation de notre époque se confirme.

Il suffit d'être à l'écoute des touristes dans un sanctuaire, comme le Mont-Saint-Michel, pour se rendre compte à quel point la culture religieuse a sombré. Peut-être, en France plus qu'ailleurs, en raison d'une laïcité mal comprise.

Je pourrais énumérer longuement des réflexions entendues soit à l'église, soit dans la rue, soit même au presbytère, sur Dieu, la religion, l'Eglise, les anges. Toutes sont aussi surprenantes qu'inattendues.

En voici quelques-unes :

Venant de jeunes :

* Cinq ou six garçons, dans la vingtaine, demandant tout simplement au prêtre qui est là de les baptiser. Rien de moins ! Ils repartiront satisfaits après avoir prié quelques instants et reçu la bénédiction prévue pour les pèlerins.

Le vocabulaire est très approximatif.

* Un autre groupe de jeunes — garçons et filles — visite l'église. Les enduits et les peintures venant d'être refaits, c'est alors une jeune qui me demande : « *Il y a longtemps que cette salle est ouverte ?* »

Sortant de l'église Saint-Pierre, un groupe me croise pour y entrer. Une femme se retourne et interroge celui qui suit : « *Parce que toi, tu n'es jamais entré dans une église ?* »

Du côté adultes :

* Les surprises ne sont pas moindres. Il m'arrive de voir tel ou tel déjà tout grisonnant, à la recherche d'ondes, allant d'un coin à l'autre de l'église, un pendule à la main.

* Une dame, la quarantaine, d'allure bourgeoise, regardant la statue de Notre-Dame-des-Anges, me questionne :

- « — *C'est bien Michel ?*
— *Non, Madame, c'est la Vierge.*
— *Oui, mais le petit ?*
— *Eh bien, non, c'est Jésus.*
— *Jésus ? Oh, je ne connais pas.* »

* D'autres demandent tout simplement où se trouve la momie de l'archange.

Avec les croyants :

L'étonnement n'est toujours pas moindre :

* On ne compte plus le nombre de gens qui demandent : « *Qu'est-ce que c'est qu'un ange ?* » Et on est d'autant surpris quand la personne ajoute : « *Je devrais le savoir, moi qui fais le catéchisme* ».

* Me confiant des intentions de messes à célébrer, on m'a exprimé le désir qu'elles soient dites de préférence dans l'abbatiale. Ajoutant qu'en raison de la surélévation, les ondes y sont certainement plus fortes.

Cette énumération de propos me donne à penser que la culture religieuse a beaucoup souffert au cours de notre siècle finissant.

La télévision nous a, sans doute, privés des moments privilégiés passés en famille, permettant de revoir les leçons de catéchisme et de faire la prière familiale. A Noël, le petit écran, les illuminations, le sapin remplacent la crèche. Les médias abordent peu le fonds des problèmes religieux. Intervenant au journal parlé, l'abbé Pierre ou Mgr Gaillot n'ont guère la possibilité de dire qui est Dieu, le Christ, l'Évangile, l'Église.

Aujourd'hui cependant tout n'est pas négatif :

Les sanctuaires, lieux de pèlerinages, rassemblent des foules plus nombreuses que jamais. Dans l'espoir d'obtenir une réponse à leur interrogation, des gens viennent exprès au Mont-Saint-Michel. Certains repartent sans avoir osé parler. Puis reviennent plus tard. Dans une foule de touristes, comme il y a ici, il faudrait savoir deviner qui est demandeur. C'est dans ce contexte qu'au Mont, il est toujours possible d'annoncer Dieu.

Mais la grosse difficulté pour un sanctuaire comme le nôtre, est que les pèlerins viennent de partout et souvent isolés. Alors que la religion est une affaire de communauté. C'est une nécessité d'avoir des liens entre croyants. Cela est si vrai que ce besoin se manifeste. En témoigne aujourd'hui la présence de foules dans les lieux de pèlerinages, le développement du scoutisme pour les jeunes, les rassemblements charismatiques, et aussi, il faut le dire, le succès des célébrations qu'organisent les sectes.

Non, Dieu n'est pas mort. Il n'est plus connu, mais beaucoup le cherchent. Et le Mont-Saint-Michel reste toujours dans le monde « *Signe de Dieu pour les hommes* ».

Paul Renard

Homélie pour la solennité de saint Michel

prononcée en l'église abbatiale par le R.P. Michel Quesnel,
de l'Oratoire

Parmi les anges de Dieu, ces créatures mystérieuses que l'Évangile de Jean nous présente comme montant et descendant au-dessus du Fils de l'homme, il y en a trois dont la Bible nous révèle le nom : Raphaël, Gabriel et Michel. Ces noms correspondent à des fonctions. Tous trois sont fêtés aujourd'hui, l'Église les associe dans une même solennité, même si le lieu où nous célébrons cette prodigieuse abbatiale, conduit à centrer la méditation sur Michel, le plus vénéré d'entre eux.

Chacun de ces noms a une signification.

Raphaël signifie « Dieu a guéri ». C'est un nom qui se conjugue au passé. L'archange n'apparaît en effet que dans l'Ancien Testament, au livre de Tobie, accompagnant le jeune Tobie dans sa pérégrination et guérissant son père de la cécité qui l'afflige. Dieu a guéri. Cela évoque l'action de Dieu auprès du monde créé depuis les origines, Dieu accompagnant son peuple à travers son histoire et le guérissant de toutes ses maladies, fautes et infidélités multiples.

Gabriel, mieux connu des chrétiens car se manifestant dans le Nouveau Testament, est l'ange des annonces. Son nom signifie « Dieu est fort ». C'est un nom au présent ou au futur, la langue hébraïque ne faisant pas la distinc-

tion entre les deux temps du verbe. Il évoque la présence de Dieu se manifestant par l'incarnation, une incarnation qui commence un jour dans l'aube de Nazareth et qui ne s'arrête pas, celui qui s'incarne ayant déclaré, au moment où cesse sa présence visible : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps. »

A eux deux, Raphaël et Gabriel couvrent donc l'histoire du monde, passée, présente et à venir, l'histoire d'un amour inouï entre Dieu et ses créatures.

Michel vient couronner cette œuvre et la compléter. Son nom, « Qui est comme Dieu ? », est une question. Une question de tous les temps. Elle ne se limite ni à un passé, ni à un présent, ni à un avenir, elle s'ouvre sur une réponse qui est toujours au-delà d'elle. Question dont la réponse peut sembler simple, d'une certaine façon. Qui est comme Dieu ? - Personne, dira-t-on. Le Tout Autre ne souffre aucune comparaison. Et pourtant, l'Évangile nous conduit à ne pas en rester à cette réponse simple, trop simple. Dans le sermon sur la montagne, après avoir présenté les exigences de la loi évangélique qui accomplissent celles de la loi juive, Jésus proclame en effet à ses disciples : « Vous serez parfaits *comme* votre Père céleste est parfait » (Matthieu 5, 48). Être comme Dieu est donc possible, à condition de modeler

sa vie sur le modèle proposé par Jésus.

La question contenue dans le nom de Michel est alors un programme. Tout homme peut le vivre, à toute époque, s'il fait des Béatitudes le programme de son existence. Elle couvre les deux Testaments, l'archange étant nommé dans l'un et dans l'autre.

Michel est un nom angélique qui invite le croyant à aller de l'avant. On comprend alors que la tradition chrétienne l'ait associé aux représentations du Jugement dernier, par exemple aux tympans des cathédrales. Michel y figure en général, ayant entre les mains une balance sur les plateaux de laquelle sont pesées les actions des hommes. Il prépare le jugement exercé par le Fils de l'homme, dira-t-on. Sans doute. Mais les plateaux de la balance sont aussi des plateaux d'offrande, le réceptacle sur lequel chacun peut déposer les actions qu'il a accomplies pendant sa vie. Michel n'est pas d'abord l'auxiliaire d'un juge. Il est aussi celui qui appelle chacun à être « comme Dieu ». Ce n'est jamais acquis, mais c'est toujours possible.

**

On le voit, l'image du monde à laquelle le nom de Michel est associé est alors une image très optimiste : être comme Dieu est possible. Le texte de l'Apocalypse dans lequel est décrit le combat de Michel contre Satan confirme cette image.

Il est vrai que, pour les mentalités contemporaines, « apocalypse » est souvent synonyme de

catastrophe. Mais cette acception courante est sans fondement biblique. Pour la Bible, les bouleversements ne sont que le prélude à une transformation plus radicale, et cette transformation débouche sur la vision d'un avenir de bonheur. « Apocalypse » veut dire « révélation » ; la dernière scène sur laquelle s'achève l'Apocalypse de Jean est celle de la Jérusalem céleste, lumineuse et parée comme une mariée au matin de ses noces.

Certes, la scène à laquelle Michel est associé (Apocalypse 12) est celle d'un combat sans merci. Mais avant d'insister sur le tragique de cet assaut, encore convient-il d'identifier les adversaires et la place qu'ils occupent par rapport à Dieu. Or, et cela est remarquable, le texte met en opposition d'une part Michel et ses anges, d'autre part Satan et ses anges. Satan est opposé à Michel, non à Dieu. Dieu préside au combat et en garantit l'heureuse issue, la victoire de Michel et des forces du bien.

Il est important de remarquer à quel point cette présentation des choses diffère des visions dualistes, selon lesquelles le combat qui se mène au cœur du monde est celui de Satan contre Dieu, du mal contre le bien à armes égales, l'issue du combat étant incertaine. Pour la révélation biblique au contraire, si le combat existe, et nul ne nierait raisonnablement qu'il en est ainsi, il est la lutte de deux forces qui l'une et l'autre sont soumises à Dieu, le Tout Puissant étant au-dessus des deux adversaires. Dans la Bible, le bien et le mal ne sont pas à égalité. Le mal

existe, certes, mais le monde est bon, gouverné par un principe bon, et son avenir à long terme est un avenir de lumière.

**

Il s'agit là, à n'en pas douter, d'une bonne nouvelle pour aujourd'hui, bonne nouvelle que chacun doit approfondir pour s'en persuader, et qu'il est souhaitable d'annoncer à temps et à contre-temps à notre monde souvent prisonnier d'un pessimisme destructeur.

Pensons aux représentations de l'avenir que véhicule la culture européenne contemporaine : des bandes dessinées où l'on nous offre le spectacle de la planète en l'an 2030 ou 2040, endroit désolé se remettant mal des catastrophes de fin de siècle, où les hommes et les femmes traînent une existence larvée, victimes de puissances totalitaires, enfermés dans un univers sans espoir. Pensons aussi à tout le discours des romans d'anticipation, fenêtres ouvertes sur des lendemains sinistres où tout le monde se méfie de tout le monde.

Cela entretient une peur de l'avenir à laquelle nous participons, quand nous n'en sommes pas les théoriciens. Alors on refuse les enfants car on a peur de mettre au monde des malheureux, on ferme ses frontières car on a peur du voisin, on boucle son appartement par les procédés les plus sophistiqués car la sécurité devient le maître mot. On construit une société autodéfensive où l'ouverture à l'autre n'a plus aucune place.

C'est sur cette toile de fond que retentit l'appel du Pape Jean-Paul II, la phrase la plus célèbre et sans doute la plus forte de son pontificat : « N'ayez pas peur. » L'avenir n'est pas celui que nous construisons avec nos appréhensions, il est celui d'un monde lumineux auquel nous ouvre le livre de l'Apocalypse.

Bien entendu, il ne s'agit pas de remplacer un prétendu réalisme et ses peurs par de la naïveté. Certes, le combat fait rage entre le mal et le bien, et il n'est pas achevé. Mais la révélation chrétienne nous convie à le situer dans une confiance, une certitude même : la victoire du bien est garantie par la présence de Dieu que nulle force au monde ne peut mettre en échec, notre monde est destiné au salut.

Une autre image de saint Michel exprime cela de façon symbolique : non plus l'archange à la balance, mais ce corps éternellement jeune et beau que représente la statue dorée qui couronne la flèche de l'abbatiale ou la statue argentée de l'église paroissiale Saint-Pierre. Un corps aux ailes déployées qui évoquent le Psaume 91 : « Le Seigneur te couvre de ses ailes, tu as sous son pennage un abri. » Comme celles de l'archange, les ailes de Dieu sont des ailes protectrices. Dieu aime les hommes depuis toujours. S'il les livre à un combat, il leur en assure la victoire. L'homme n'est pas fait pour la peur, il est le bénéficiaire d'un salut dont la proximité nous est annoncée et peut alimenter notre confiance.

Michel Quesnel

1895-1995

Les Annales du Mont-Saint-Michel, numéro de juin 1895, publiaient les nouveaux privilèges accordés par S.S. Léon XIII à l'Archiconfrérie

« ... Voilà 30 ans, quand Mgr Bravard, évêque de Coutances, notifiât à Pie IX qu'aux applaudissements des amis de la Religion et des Arts, le Mont-Saint-Michel cessait d'être une vile et lugubre prison et que l'archange reprenait possession de son sanctuaire, le Pontife d'illustre mémoire répondait :

« Nous avons regardé comme de très favorable augure, au milieu des efforts et des assauts si grands des puissances infernales contre l'Eglise, cette dévotion des fidèles envers le chef très glorieux de la milice céleste qui a précipité au fond de l'abîme Lucifer et ses partisans. Ainsi que chacun, que tous reconnaissent le saint archange pour leur protecteur, qu'ils l'exaltent par leurs louanges, qu'ils aillent vers lui par leurs prières, qu'ils déposent leurs vœux dans son sein, que par leur dévotion ils inclinent son cœur vers eux, que par une vie meilleure ils le comblent de joie. »

Sans se dissimuler les obstacles, Mgr Bravard élevait bien haut la bannière de saint Michel. Autour de cet étendard, les cœurs ne demandaient qu'à se grouper, les bonnes volontés qu'à s'associer. En conséquence, le 16 octobre 1867, la confrérie de saint Michel était érigée. Dès le 12 février 1869, Pie IX ouvrait en sa faveur le Trésor des indulgences, il l'éle-



Léon XIII

vait au rang d'archiconfrérie le 12 mai 1874, et le 1^{er} décembre 1876 l'autorisait à s'agréger des confréries dans la France toute entière.

Lorsque parut en 1878 le décret relatif à l'inscription des absents, décret qui exigeait la validité de l'inscription, la présentation personnelle au siège de la confrérie, S.S. Léon XIII, sur les instances du Père Robert, voulut bien exempter de cette onéreuse formalité l'archiconfrérie de saint Michel.

Depuis lors, la dévotion archangélique n'a cessé d'étendre ses merveilleux progrès. Elle répond si bien au besoin de notre époque troublée qu'elle a trouvé d'ardents propagateurs et s'est conquis de généreuses sympathies bien au-delà des frontières de la France... Les indications plusieurs fois précisées du Souverain Pontife dési-

gnant au peuple chrétien l'archange saint Michel comme son défenseur contre le diable ; l'instinct de conservation qui pousse les âmes chrétiennes à s'unir pour la défense de leurs intérêts et de leurs droits : tels sont les principaux motifs qui nous ont engagés à demander au Saint-Père de désigner notre Mont-Saint-Michel comme le centre de prière et d'action auquel, de tous les points de l'univers catholique, doivent se rallier les dévots du glorieux archange.

Le plus bienveillant accueil a été fait à cette demande.

Suit le bief de Léon XIII, daté du 29 mars 1895, dont nous publions ci-dessous quelques extraits :

« ... Par notre Autorité Apostolique et la vigueur de ces lettres, nous concédons à perpétuité aux Officiaux et Associés de la susdite Archiconfrérie présents et futurs la faculté d'agréger à cette même Archiconfrérie toutes les autres Confréries de même nom et de même but établies dans tout l'univers, la ville de Rome étant seule exceptée..., non seulement de les agréger mais aussi de leur communiquer licitement et validement toutes et chacune des indulgences, rémissions des péchés et exemptions de pénitences concédées à l'Archiconfrérie elle-même, par ce Saint-Siège, pourvu qu'elles soient communicables.



L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINT MICHEL

50116 LE MONT-SAINT-MICHEL

- Pour être admis dans l'Archiconfrérie de saint Michel, il suffit de donner son nom de baptême et de famille, son lieu de résidence et l'année de sa naissance.

- Se faire inscrire soi-même ou par l'intermédiaire des zéloteurs, dans les registres de l'Archiconfrérie. Personne n'est valablement inscrit s'il ne le sait et n'y consent. Un billet image d'admission est remis à tout associé. Les prières de la Neuvaine sont conseillées.

- Les défunts ne peuvent devenir membres de l'Archiconfrérie. Mais leur nom peut être inscrit sur un autre registre et de ce fait ils bénéficient chaque lundi de la célébration de la messe au Mont-Saint-Michel, à l'intention de l'Archiconfrérie.

- Les enfants de moins de 10 ans peuvent être mis sous la protection de Notre-Dame des Anges et de saint Michel. A l'âge de 10 ans, il est recommandé de les faire inscrire à l'Archiconfrérie.

AVANTAGES (outre les indulgences)

- Union de prières entre tous les associés.
- Participation chaque lundi, à la messe célébrée pour les membres associés vivants et défunts de l'Archiconfrérie et chaque dimanche et jour de fête, à la messe célébrée pour les paroissiens du Mont, les bienfaiteurs du sanctuaire et des œuvres de l'Archiconfrérie.
- De plus, chaque mois, la neuvaine à saint Michel et aux neuf chœurs des anges avec ses prières particulières est assurée au Mont du 15 au 23, en union avec chacun des membres associés de l'Archiconfrérie dans le but :
 - d'appeler la protection du ciel,
 - de combattre Satan,
 - d'obtenir la grâce d'une bonne mort,
 - et la délivrance des âmes du Purgatoire.

N.B. : • Les inscriptions ne se font qu'une seule fois dans la vie. Joindre une offrande : adultes, 40 F - défunts, 40 F - enfants, 30 F.

- Pour resserrer davantage les liens qui existent entre les associés, il est recommandé de s'abonner aux *Annales* publiées 5 fois par an.



Cette digue dont les Annales parlent depuis si longtemps...

1874

Dans la troisième livraison des « Annales », en date du mois d'août 1874, nous lisons ceci : « Un décret du 25 juin 1874 vient d'autoriser la construction d'une digue insubmersible destinée à relier le Mont-Saint-Michel à la terre ferme. »

1879

En août, le rédacteur écrit : « La digue vient maintenant au pied des remparts, et les piétons peuvent arriver à toute heure, même en haute marée. Son exécution, prévue sur quatre ans, fut réalisée à peine en deux années. Toutefois, au lieu de la faire aboutir au pied du rocher, proche de l'entrée, comme il était prévu, elle butte contre le rempart, entre la tour du Roi et celle de l'Arcade. »



L'ABONNEMENT AUX ANNALES DU MONT-ST-MICHEL

- Abonnement ordinaire, en France 60 F
- Abonnement pour l'étranger 80 F
- Abonnement de soutien : toute somme supérieure à 60 F
- Abonnement Étranger et DOM-TOM 80 F

• Les abonnements aux *Annales* sont à renouveler en début d'année, par **chèque bancaire** ou par **virement au CCP Rennes 442 C**

« Annales du Mont-Saint-Michel ».

- Toujours préciser sur le chèque : abonnement ou réabonnement.
- Les abonnements faits en cours d'année sont complétés par l'envoi des numéros parus depuis janvier de ladite année.

1909

Dans un article des Annales, intitulé « Propos montois », nous lisons ceci : « La Commission ministérielle instituée il y a quelques mois pour étudier les moyens de sauvegarder la beauté du Mont et le mettre à l'abri de toute emprise industrielle, a remis ses conclusions aux quatre ministères intéressés : « En ce qui concerne la digue insubmersible, il est désirable qu'on examine le projet qui consiste à la conserver mais en y substituant une passerelle de deux cents mètres à partir du Mont, et le projet qui consiste à remplacer l'ouvrage actuel par un pont de 1 500 mètres de longueur, une estacade à large claires-voies. »

1909

Toujours en cette année 1909, les journaux du 9 décembre publient sous ce titre : « La question du Mont-Saint-Michel ».

« A l'assemblée du Touring-Club de France qu'il présidait, le ministre des Travaux Publics, M. Millerand, a fait une déclaration officielle. Il a dit que les Services des Ponts et Chaussées préparaient en ce moment un projet de travaux ayant pour but de rendre au Mont son insularité, que ce projet serait terminé à la fin de l'année 1909 et qu'il serait mis à exécution immédiatement sans délai.

1910

Le 27 janvier, le député Spronck interpelle à la Chambre des Députés le secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts :

« Quand donnerez-vous le feu vert. »

1913

Nouvelle interrogation !

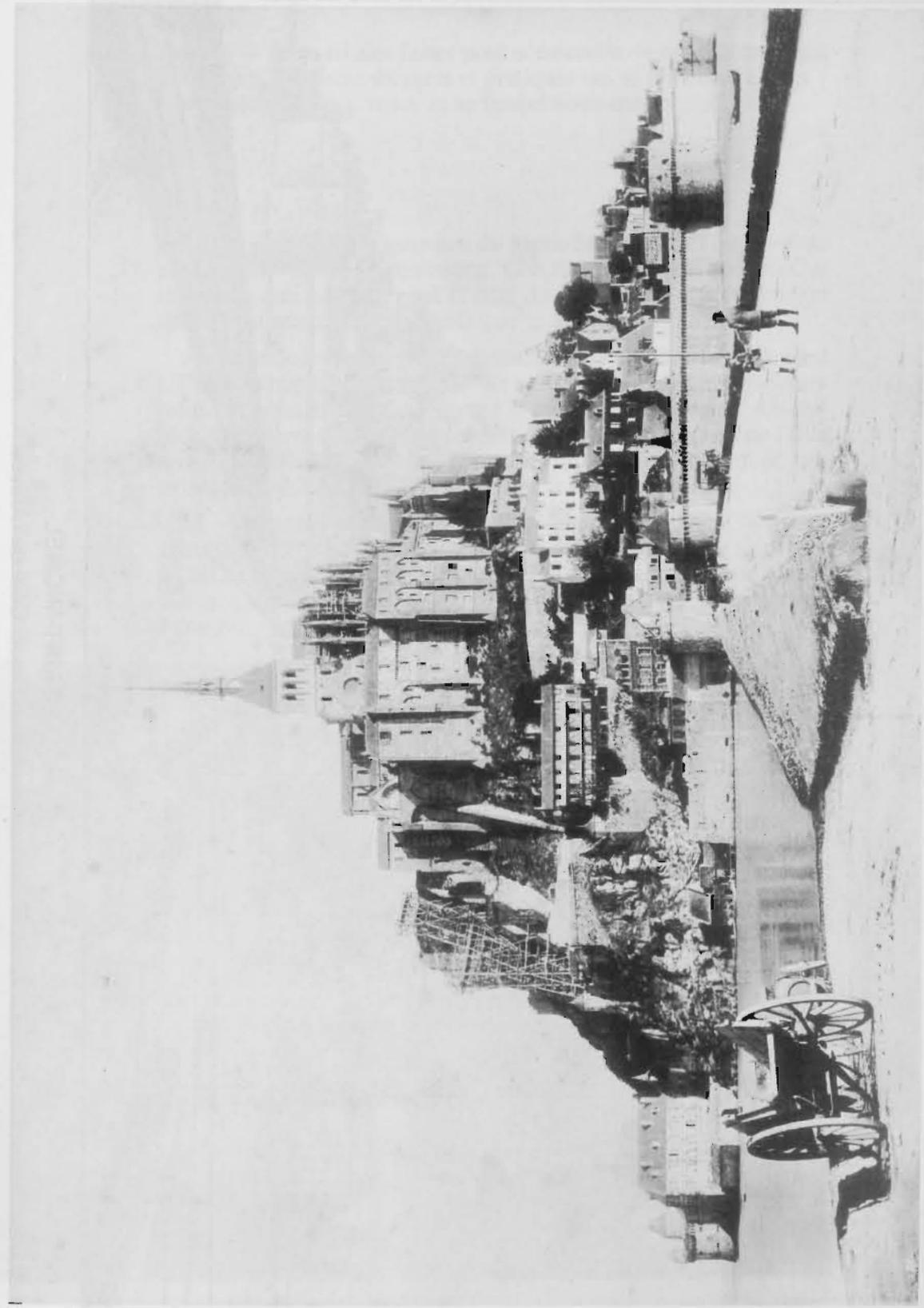
La digue coupée...

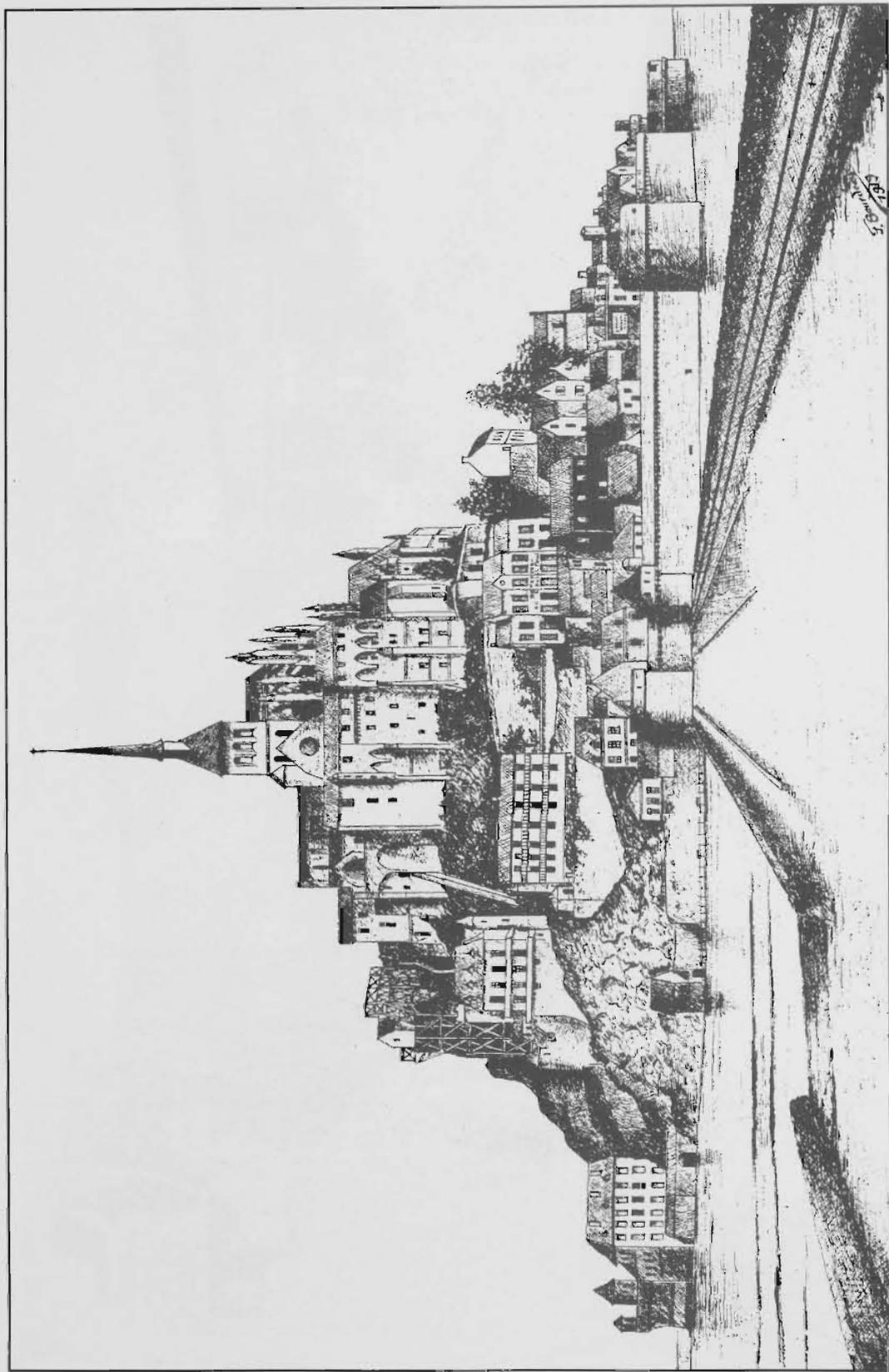
Par quoi le remplacer ?

« ... ni les touristes, ni les Montois, ni les entrepreneurs de restauration et construction, ni les fournisseurs qui ravitaillent l'indigène et l'étranger, ne sont en droit d'abandonner de gaieté de cœur le bénéfice d'une chaussée aussi commode que laide. Le progrès ne va pas à reculons. On doit chercher et on peut trouver une solution moyenne qui respecte le beau et favorise l'utile à la fois.

Justement soucieuses de découvrir cette solution équitable, l'Administration des Beaux-Arts et l'Administration des Travaux







MONT SAINT-MICHEL
Vue prise de la Digue, Côté de l'Arrivée

Publics — deux rivales faites pour s'entendre — ont mis en avant des projets soi-disant élégants et pratiques qui se ramènent à deux : l'estacade à claires voies et le tunnel sous-marin... »

1914

Le coup du Sénat

Le 22 juin 1914, la question du Mont-Saint-Michel est revenue sur le tapis vert du Luxembourg. C'était à propos du budget. Car le monde entier le sait — à la date du 12 juillet —, notre budget de 1914 n'est pas encore voté par le Parlement.

Au sujet de la digue, M. Riotteau, sénateur de la Manche, s'est affirmé champion du statu quo. Se produisant seulement quelques jours après un discours de lui, sur le même sujet, devant l'Assemblée départementale, son intervention n'a surpris personne. Elle a failli remettre en cause et faire échec aux résolutions tant de fois prises et tout récemment encore par le Gouvernement.

M. Gaudin de Villaine, sénateur également, réclame la même séance, d'accord avec le Gouvernement, la coupure de la digue, à 200 mètres du rocher ; il précisait d'ailleurs que la partie amputée serait remplacée « par un chemin bitumé et à l'abri de toute humidité. »



1915

Les Annales de 1916, page 241 :

« On se rappelle la démarche des « Amis du Mont-Saint-Michel » (octobre 1915) auprès du ministre des Travaux Publics. Ces messieurs demandaient qu'une équipe de prisonniers allemands fût appliquée à la démolition de la digue. Le compte rendu ajoute : « Le Comité déplore les lenteurs et les complications administratives... »

Les Annales avaient dit : « Gageons qu'on ne trouvera ni pelles, ni brouettes. »

1916

Dans les Annales de juillet-août, page 240 :

On raconte que M. Aristide Briand, président du Conseil, en visite au Mont-Saint-Michel, le 1^{er} mai 1916, aurait juré « de faire prévaloir le vœu des Amis du Mont-Saint-Michel, qui consiste à détruire la digue pour éviter l'ensablement définitif de l'île. »

1970

Le problème de l'ensablement de la baie fait l'objet d'études scientifiques très poussées qui concluent à la nécessité de faire des aménagements pour conserver au Mont son caractère maritime.



1983

M. Mitterrand, président de la République, inaugure une première tranche de travaux. La digue de la Roche Thorin, à 7 ou 8 km du Mont, est arasée.

1989

La suite des travaux envisagés sera annulée. L'ingénieur Doulier laisse la place à M. Maillard. Un nouveau plan est établi. Une passerelle plus fine devrait remplacer la digue-route sur une partie seulement de sa longueur. Un autoport éloignera le stationnement des voitures à 200 mètres du Mont. Mais ce projet sera repoussé par le Conseil d'Etat, en raison de la trop grande proximité du parking à l'approche du Mont.

1995

M. Michel Barnier, ministre de l'Environnement — ayant été désigné par M. Edouard Balladur Premier ministre —, coordinateur interministériel en lieu et place des ministres de l'Équipement et de la Culture, est venu au Mont, mardi 10 janvier.

Dans l'après-midi il a rencontré les élus, et dans la soirée les Montois. Le ministre a rappelé aux uns et aux autres qu'il n'est pas venu ici pour faire un effet d'annonce ou décréter de l'écologie, depuis Paris, mais pour écouter les gens qui sont concernés : les élus de la Région et les Montois. Il s'agit cette fois d'un projet très ambitieux et d'un coût très élevé (plusieurs dizaines de milliards). L'Etat n'acceptera pas un tel financement sans que les habitudes d'accès soient modifiées.

Donc, à présent, nous le comprenons, tout est à reprendre : projet et financement, deux choses qui demanderont sans doute du temps avant l'ouverture du chantier.

Et, comme on l'écrivait déjà dans les *Annales*, sur ce même sujet, en avril 1914 : « Ne nous hâtons pas de conclure que la question a fait un grand pas. »

P. R.

Tremblements de terre

En ce début d'année 1995, ils furent particulièrement catastrophiques, tant au Japon qu'en Colombie.

Qu'en est-il au Mont-Saint-Michel ?

— En janvier 1896, les *Annales* relatent que le vendredi 6 décembre 1895, vers quatre heures et demie du soir, un phénomène étrange fut remarqué : un bruit, comme ferait le passage d'un chariot pesamment chargé, accompagné d'une trépidation insolite, mit en émoi toute la population.

Ce n'était rien moins qu'un tremblement de terre.

— Le fait n'est pas inouï au Mont-Saint-Michel. Le chroniqueur Dom Huysnes écrit :

• « L'an 1155, au commencement du mois d'avril, il fit un si grand tremblement de terre en ce Mont que tous croyaient en peu d'heures y devoir abîmer. Car ce rocher du Mont de Tombe qui est, ce semble, si ferme et si solide, branloit à cette secousse comme la feuille d'un arbre. »

• « L'an 1584, le mercredi, douzième jour de novembre, environ sept heures du soir, il arriva

un horrible tremblement de terre en ce lieu du Mont-Saint-Michel. Tout le monde en fut épouvanté, sans toutefois qu'aucun mal en arrivast à personnes quelconques. »

• « L'an 1619, le 10^e jour du mois de may, vers les sept heures du soir tirant à huit, il fit un si grand tremblement de terre que tous les habitants de ce Mont croyaient devoir périr en bref. Il n'y eut, grâce à Dieu, toutefois point de mal advenu à personne. »

• « L'an 1640, le 6^e jour de juillet, les dix et onze heures du soir, il a faict un épouvantable tremblement de terre en ce Mont Saint Michel en la Normandie et en la Bretagne, sur quoy plusieurs englossé et exercé leurs beaux esprits, donnant quatrière sur ce sujet à leurs belles conceptions. »

« *Les curieuses recherches* »,
t. 1, p. 166
t. 2, pp. 88, 122 et 260



Seigneur, sois béni pour ces sourires d'enfants consacrés à saint Michel et à Notre-Dame des Anges

Anaïs Baloche
Lucka-Jean-Louis Letissier
Luc Salas
Vincent Gardrat-Kolarik
Clément Frison
Perrine Frison
Anne Hermenier
Cyrille Tibloy
Mathilde de la Tour du Pin
Sylvie Gougeon
Marie-Gabrielle Lambert
Killiam Chenevez
Christophe Armand
Guillaume Goder
Andrew Ip. Sze Yven
Jason Ip. Sze Yven
Emily Ip. Sze Yven
Jean-Michel Lionnet
Julien Maillot
Nicolas Maillot
Perrine Lihrmann
Barbara Humpf
Claire Sauvage
Emmanuel Guérin
Vincent-Daniel Moingt
Nicolas Le Clainche
Samantha Reynaud
Morgane Deforge
Estelle Niot
Marie-Pierre Niot
Aurore Wrobel

Laurent Wrobel
Thomas Wrobel
Julie Bauscavel
Julie Duchesel
Isabelle Mayenne
Emilie Mayenne
Pierre-Hubert Truphemus
Louise Truphemus
Clara-Maria Bevert
Clément Waldvogel
Grégory Mornet
Lucile Noret
Guilhem Merand
Vincent Lavoine
Jean - Bertrand Fraiseau
Clémence Marcelot
Decety Alexis
Arnaud Calvayrac
Thierry Calvayrac
Philippe Calvayrac
Caroline Joos
Emmanuelle Joseph
Pacôme Baleydiér
Mathila Desgranges
Quentin Desgranges
Marie-Céline Sifflet
Joseph Maceno
Jean-Marie Merrin
Nicolas Nerovic
Séverine Mergirie
Anne Merrin

*Seigneur, sois béni pour ceux qui savent croire qu'au cœur de toute
histoire demeure ton Esprit Saint.*

A la suite du Christ, c'est le monde entier qui entre dans la lumière éternelle

Michel Huglo
Liliane Schuypziack
Bruno Wosak
François Kalin
Simone Escoffier
Eger Congoto
Théodore Pochot et nièce

Alexandre Janvier
Lucien et Agnès Janvier
M. de Saint Piat
Mlle du Mans et sa sœur
M. Elie-Raymond Bothier
Henri et Elise Bothier
Clement et Maria Bothier

Honorine Bezaut
 M. Marteau
 M. Théodore Pochot, et son épouse
 Georgina Droillard
 Berthe Bernard
 Fernando Ribeiro
 Gabrielle Jean-Toussaint
 Gaston Préaux
 Daniel Cavart
 Louis Vantroyen
 Yvonne Dupuis
 Sr St-Augustin Ripert
 Jean Lucien Delahouille
 Rose Cazabon
 Michel Reynaud
 Josette Olivier
 Sylvie Glissant
 Marie-Jouve Bazin
 Marie-Louise Clement
 Anna Halatiuk
 Louis Favray
 Mme Bernard de Poncheville
 Marie-José Lafine
 Mme Marie-Louise Dormancier
 André Villeneuve
 Simone Villeneuve
 Clémentine Villeneuve
 Emilien Rousset
 Léonie Rousset
 Pierre Holochet
 R.P. François Rocher
 Eugénie Turpin
 Michel Plessis
 Bernadette M Foulou
 Christine Lainé

Pierre Roze
 Rose-Line Cazabon
 Jeanne Bruneau
 Raymonde Aragon
 Jean-Baptiste Romana
 Marie Boissier
 Antoine Hireau et son fils
 Grantien et Thérèse Hertin
 Gilbert Jernival
 Mme Marguerite Bourgade
 Mg Pierre-Marie Puech
 Marcel Garo
 Joséphine Tamie
 Marie-Elisabeth Cadic
 Patrick Simon
 Sylvestre Ruiz
 Louise Cassés
 Albert Sergent
 Marcel Sergent
 Louis Senlecque
 Philippe Sergent
 Sr Marie-Aimée Beaucourt
 Augustine Vize
 Jean-Marie Bossuyt
 François Bodolec
 Anne-Marie Silioc
 Marcelle Patrelle
 Jean-Henri Souffleux
 Julien Koutouan-Akre
 Marie Lapegue
 Emile Rouvelin
 Edouard Stempfel
 Lucienne Le Métayer
 Francis Soïme

« ... Ayant devancé l'aurore et trouvé la pierre roulée de devant le sépulcre, Marie et ses compagnons entendirent la voix de l'ange : « Celui qui est dans la lumière éternelle, pourquoi le cherchez-vous parmi les morts, comme un homme ? »

« Voyez les suaires ! Courez, annoncez au monde que le Seigneur est ressuscité après avoir donné la mort à la mort. Il est le Fils de Dieu qui sauve le genre humain. »

(Lumière d'Orient, Ed. Droguet-Ardant)
 Michel Evdokimov

RENSEIGNEMENTS 1995

1) POUR VOS INTENTIONS DE MESSES

- une messe : 75 F
- une neuvaine : 750 F (9 jours de suite)
- un trentain : 2 625 F (30 jours de suite)
- un annuel : 4 275 F (une messe par semaine pendant 1 an)

2) POUR DES FEUILLETS DE PRIÈRE « le simple 1 F » - « le double 2 F » :

- Feuillet simple : *Images bleues, Consécration, Prière du Vieillard.*
- Feuillet double : *Neuvaine, Litanies et méthode de chapelet, Prière de confiance.*

3) POUR LES BROCHURES ET LES LIVRES :

- Les belles légendes de saint Michel 12 F
- Prier en famille (nouveau) 30 F
- Saint Michel et les saints anges 50 F
- Mon ange marchera devant toi 60 F
- Occultisme - Magie - Envoûtements 88 F
- Saint Michel archange, protecteur du peuple de Dieu 50 F

4) DIVERS :

- **La cassette vidéo sur le Mont-Saint-Michel** (port compris) . 179 F
 - Médailles de saint Michel ou de saint Benoît (métal argenté) :
 - 15 mm 7 F
 - 20 mm 12 F
 - Scapulaire de saint Michel 20 F
 - Chapelet de saint Michel 30 F
 - Jolie statue de saint Michel (couleur bronze - hauteur 20 cm) 150 F
 - Luminaire dans le sanctuaire :
 - une veilleuse 5 F
 - une neuvaine de veilleuse 50 F
- N.B. - Nous n'expédions ni cierges, ni veilleuses.

- Toute commande doit être accompagnée de son montant, joindre toujours chèque bancaire ou postal ou mandat, ainsi qu'une enveloppe avec nom et adresse lisibles. Les frais d'envoi sont compris.

- Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

- Inutile de nous écrire en recommandé. Ni d'effectuer un règlement avec plusieurs chèques.

Une seule adresse : Monsieur le Recteur du Mont-Saint-Michel
 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL

Une nouvelle brochure au prix de 30 francs, pour répondre aux nombreuses questions qu'on se pose sur le Mont-Saint-Michel

Touriste et pèlerin au Mont-Saint-Michel

- Pourquoi a-t-on construit le Mont-Saint-Michel ?
- Pourquoi une Abbaye ?
- Qui sont les Anges ?
- Les représentations de saint Michel (avec une armure) - (avec une balance)
- Le pèlerinage à saint Michel est-il toujours d'actualité ?
- Que fait-on au presbytère ?
- A quoi servent les moines ?
- Qui est saint Michel ?
- Que fait-on à la communauté ?

**A votre disposition
pour une découverte
du Mont
et de son Archange**

Une cassette vidéo (Pal ou Sécam)

« *Le Mont-Saint-Michel,
signe de Dieu
pour les hommes* ».

La durée, 26 minutes. Son prix, (port compris) 179 F. Sa production a été souhaitée par le Conseil d'Orientation pastorale du Mont-Saint-Michel. Elle fait découvrir l'histoire, l'architecture, l'abbaye, le village, les pèlerinages, le tourisme. Les images sont très belles, les commentaires précis et complets.

Cette cassette vidéo est un moyen très simple mis à la portée de tous pour découvrir la merveille de l'Occident.

Une plaquette en couleurs

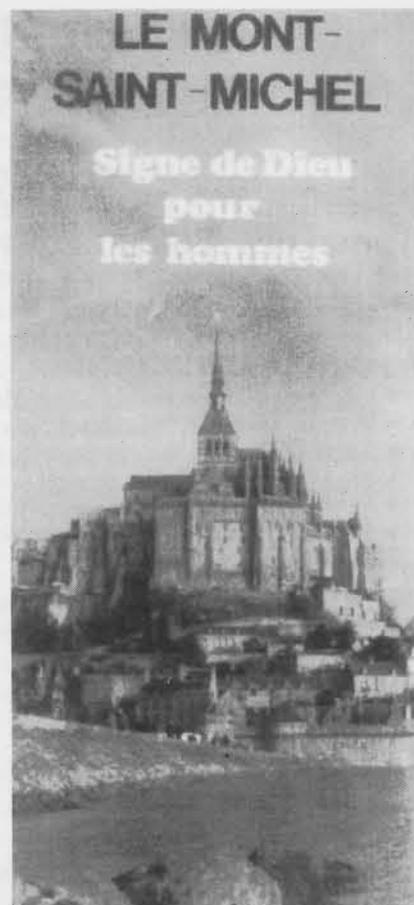
« *Touristes et pèlerins...* »

32 pages abondamment illustrées d'un format 15 x 21, sur beau papier. Son but est de répondre aux questions les plus souvent posées par les visiteurs :

- Pourquoi a-t-on construit le Mont ?
- A quoi servent des moines ?
- Qui est saint Michel ?
- Ses représentations ?
- Y a-t-il toujours des pèlerinages ? etc.

Son prix (port compris) : 30 F. Editée en trois langues : français, anglais, italien.

La cassette et la plaquette sont à commander à M. le Recteur, 50116 Le Mont-Saint-Michel (joindre le chèque à la commande).



LIVRE

Attention, sectes

« Votre enfant n'est pas intéressé par son travail à l'école ? Il n'a pas de bonnes notes ? » Le tract est anodin. Un cours privé de plus ? A y regarder de plus près, on s'aperçoit que les pédagogues qui proposent de faire faire des progrès spectaculaires à votre enfant utilisent la « technologie de l'étude Hubbard » : il s'agit en fait de la scientologie. Aujourd'hui, les sectes n'opèrent plus à coup de recrutement sur la voie publique et d'endoctrinement forcené : l'approche est plus subtile. « La propagande et le prosélytisme se font sous le couvert d'associations éducatives, philanthropiques, culturelles », écrit le P. Jean Vernet dans son dernier livre (1).

Les jeunes forment un public choisi pour ces mouvances religieuses. Angoissés par leur avenir, en recherche de repères ou passant par une période difficile, ils seront tentés de se tourner vers des groupements qui promettent de mieux réussir dans la vie ou de développer harmonieusement leur personnalité. Dans une société en crise, ils y trouveront une réponse à leur besoin de croire et d'appartenir à une communauté sécurisante. Et succomberont plus vite que d'autres à un conditionnement

psychologique. Spécialiste des sectes, le P. Jean Vernet donne un certain nombre de clés dans un ouvrage conçu en bonne partie comme un guide pratique. Comment s'y retrouver parmi les 500 à 600 mouvements religieux recensés en France alors que de nouveaux groupes se créent chaque jour ? Au-delà des sectes proprement dites, que penser des thérapies ou des psychotechniques proposées par le Nouvel Age ? Comment se situer face à la sophrologie, au yoga, à la méditation zen, aux groupes guérisseurs ?

Dans un chapitre, l'auteur s'adresse aux parents qui s'inquiètent de voir leur fils ou leur fille s'engager dans une secte. Parmi les conseils sur l'attitude à adopter : découvrir le « ressort caché » de la démarche du jeune, savoir le traiter en adulte, éviter les discussions théoriques, maintenir la relation à tout prix.

Christiane Jaulmes

La Croix,

dimanche 13, lundi 14 mars 1994

(1) *Sectes, que dire ? Que faire ?* de Jean Vernet, Ed. Salvator, 95 F. Demander ces ouvrages aux « Annales ».

Nos prochains pèlerinages

- *Saint-Michel de printemps, dimanche 21 mai*
présidée par le R.P. Abbé de Juaye-Mondaye (14)
- *Fête Saint-Michel, dimanche 1^{er} octobre*
présidée par Mgr Bernard Lagoutte
secrétaire général de l'épiscopat (75)

